

La musique traditionnelle est liée à l'expression des cultures populaires. On la retrouve dans la vie sociale de tous les peuples, rythmant leurs us et coutumes. Elle est aussi intimement liée à la danse.

Pourquoi ?

Elle incite à envisager l'apprentissage et la pratique musicale d'une manière différente. L'apprentissage par l'oralité est la base de cette approche. Celle-ci, par le chant, privilégie l'écoute en plaçant la lecture au second plan. Elle développe la mémoire et stimule la créativité notamment en matière d'arrangements (spontané ou prédéfini) de thèmes, et incite à prendre conscience des différentes étapes de l'élaboration d'un morceau jusqu'à son plein aboutissement. D'un point de vue technique, cette méthode permet au musicien de développer sa sensibilité à l'instrument tout en se révélant être une excellente approche de l'improvisation.

Comment ?

La pratique de la musique traditionnelle s'organise sous deux formes bien distinctes :

- les ateliers hebdomadaires permanents
- les interventions ponctuelles ciblées liées à des projets spécifiques

Les ateliers hebdomadaires permanents :

-le grand ensemble : proposé aux élèves à partir du second cycle (2C3), il pourra accueillir de 12 à 15 personnes. Sa composition instrumentale est prédéfinie afin de veiller à l'équilibre et à l'homogénéité de l'ensemble. Le travail exclusivement basé sur l'oralité s'attachera à rendre autonome le musicien à l'intérieur du groupe. Séances hebdomadaires de 2h, le mardi de 20h à 22h.

-les ateliers : au nombre de 4 à raison de 6 à 8 personnes par atelier, ils sont proposés aux élèves à partir du second cycle (2C3). Le travail se fera dans un esprit de musique de chambre. On veillera à l'équilibre instrumental favorisant la diversité des timbres, afin de réaliser un véritable travail autour du son. Chaque groupe cultivera ainsi sa propre identité sonore. Séances hebdomadaires d'1h30, le lundi de 19h à 20h30 et le mardi de 18h à 19h30.

Ces deux formules sont accessibles aux personnes extérieures, justifiant ou non d'une pratique dans le cadre des musiques traditionnelles. Une autonomie instrumentale est cependant exigée. Cette possibilité fera l'objet d'une inscription spécifique au Conservatoire.

Les interventions ponctuelles ciblées :

Liées à des projets spécifiques, elles favoriseront la notion d'apprentissage par l'oralité, sans support écrit. Cette démarche est à considérer comme étant un accompagnement aux projets investissant le champs des musiques traditionnelles. Des ensembles constitués des classes de musique de chambre et évoluant dans des oeuvres dites du patrimoine, pourront également bénéficier de cette ouverture afin d'élargir leurs répertoires.

Quels répertoires ?

Seront essentiellement visées, les musiques traditionnelles des pays de l'Est (Balkans, klezmers), et tziganes, mais également les musiques traditionnelles celtiques (Bretagne, Irlande). Un élargissement de ces répertoires reste cependant possible.

Les compétences à acquérir ?

Les compétences à acquérir sont à la fois spécifiques et transversales aux autres pratiques musicales individuelles et collectives :

- apprentissage d'un thème à l'oral et garder la mémoire d'un morceau, de son déroulement (imitation, mémoire, oreille, usage du chant...)
- apprendre à arranger, à structurer un morceau (intro, coda, chorus, pont, changement de rythme, de dynamique, répartition des voix, tièrces...)
- s'ouvrir à l'improvisation en développant le côté intuitif (extériorisation) et technique (modes, accords...)
- maîtrise progressive de certaines mesures impaires, appoggiatures et ornements spécifiques, approche des esthétiques des différentes musiques abordées.

Pour un suivi efficace au titre du travail personnel, prévoir un moyen d'enregistrement qui vous permettra de vous appuyer sur un support audio.

Quelle évaluation ?

Elle est essentiellement basée sur la notion de contrôle continu tout en tenant compte des différentes réalisations artistiques présentées tout au long du parcours.



CONSERVATOIRE de ROUEN
MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE
Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

Musiques traditionnelles

Guide de l'élève

50, Avenue de la Porte des Champs - 76000 ROUEN
Tél. 02.32.08.13.50 – Fax 02.32.08.13.59
conservatoirederouen@rouen.fr